

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ARAB TUNISIAN BANK

Les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank, société anonyme au capital de 100.000.000 dinars dont le siège social est au 9, rue Hédi Nouira, Tunis, inscrite au registre de commerce sous le n° B 167001997, matricule fiscal 14161QPM000, sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 15 mai 2014 à 11 heure à l'hôtel « The Résidence », Gammarth, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 **Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2013.**
- 2 **Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs l'exercice clos au 31 décembre 2013.**
- 3 **Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2013.**
- 4 **Affectation des résultats.**
- 5 **Cooptation d'un administrateur.**
- 6 **Fixation du montant des jetons de présence**
- 7 **Quitus aux administrateurs.**
- 8 **Lecture des rapports des Commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2013.**
- 9 **Approbation des états financiers consolidés du groupe ATB arrêtés au 31/12/2013.**
- 10 **Autorisation d'émission d'un emprunt obligataire**

Conformément à l'article 38 des statuts de l'Arab Tunisian Bank, n'a le droit de participer aux travaux de l'assemblée générale que l'actionnaire qui possède 10 actions au moins. Les actionnaires qui ne possèdent pas le nombre d'actions requis peuvent se regrouper et désigner l'un d'eux pour les représenter à l'assemblée.